

ASBL ATOUTS CAMPS

40, RUE DES BRASSEURS

5000 NAMUR

Agréé par la région Wallonne
pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par monsieur le bourgmestre de La Roche-en-Ardenne en date du 01/07/2013 ;

L'autorisation N° EC012

Est délivrée à	Ricard Hervé
Domicilié	Rue de Houyoux, n°1 à 5340 Gesves
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Atelier du Tram : Rue des Echavées, n° 2A à 6980 La Roche-en-Ardenne
Capacité	20 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 30/06/2018.

Le 13/11/2013

Le directeur de l'ASBL Atouts Camps

Nicolas Bodart